

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Place de la Visitation

Il est rendu compte de tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires au journal.
Les manuscrits non insérés seront rendus.

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.
S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

PARTIE OFFICIELLE

Par Ordonnance du 15 avril 1906, sont nommés dans l'Ordre de Saint-Charles :

Officier : M. le Capitaine de frégate Arthur Comte Resio, Commandant le *Nembo* de l'Escadre Italienne de la Méditerranée.

Chevaliers : MM. Alphonse Tellier, Ingénieur-constructeur de canots ;

S. F. Edge, constructeur de canots.

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles
DE LA PRINCIPAUTÉ

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Antoine Chegaray, consul de Monaco au Havre.

M. Chegaray occupait ce poste depuis le 20 décembre 1873. Il était chevalier de l'Ordre de Saint-Charles.

Après une semaine de laborieuses séances, au cours desquelles il a été donné lecture d'un très grand nombre de savantes et souvent fort curieuses communications, le Congrès International d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques a clôturé sa XIII^e session tenue au Musée Océanographique de Monaco.

Les intéressants travaux du Congrès seront ultérieurement réunis en brochure.

La solennelle séance de clôture, qui a eu lieu avant-hier dimanche, à 2 heures et demie de l'après-midi, a été honorée de la présence de S. A. S. le Prince Héritaire, représentant S. A. S. le Prince Albert, empêché d'y assister, on le sait, par une indisposition qui est heureusement en voie de complète guérison.

Tout à tour, M. le professeur Albert Gaudry, président d'honneur du Congrès; M. le professeur Hamy, président de la XIII^e session; M. le docteur Verneau, le dévoué secrétaire général, et M. Bayet, directeur de l'Enseignement Supérieur au Ministère de l'Instruction publique de France, ont pris la parole pour résumer et apprécier dans leur ensemble les importants travaux de cette session. En faisant des vœux pour le prochain rétablissement de la santé de S. A. S. le Prince Albert, les orateurs lui ont renouvelé, aux applaudissements unanimes de l'assistance, leurs sincères sentiments de profonde gratitude pour la large et généreuse hospitalité accordée, en ce merveilleux pays de Monaco, aux délégués des quinze nations représentées aux Congrès.

La séance a été levée à 4 heures. Ajoutons qu'un grand nombre de congressistes se rendront ce matin à Grasse, où ils passeront la dernière journée prévue au programme de leur séjour sur le littoral.

Le Tournoi d'épée franco-italien, organisé, pour la seconde année à Monte Carlo, par l'International Sporting Club et avec le concours du *Figaro*, a eu lieu mardi, sous le haut patronage de S. A. S. le Prince Albert qui avait daigné en accepter la présidence d'honneur.

Le comte Albert Gautier, le distingué sportsman auquel avait été confiée la direction de ce Tournoi, doté par lui d'une magnifique Coupe-Challenge, s'est acquitté de sa mission avec une compétence, un tact et une courtoisie à laquelle tous les tireurs ont été heureux de rendre hommage.

Un public nombreux et des plus élégants a assisté avec un vif intérêt aux belles passes d'armes qui ont occupé toute l'après-midi dans le grand hall du Palais des Beaux-Arts. Les équipes étaient ainsi composées :

Equipe italienne : MM. R. Nowark (Bergame), capitaine d'entraînement; Bertinetti (Turin); Cavalchini (Turin); Gianese (Venise); A. Olivier (Milan); Speciale (Palerme).

Equipe française : MM. J. Joseph-Renaud (Paris), capitaine d'entraînement; Alibert (Paris); Bruneau de Laborie (Paris); Gaudin (Paris); Leleu (Douai); Sulzbacher (Paris).

Le jury, présidé avec une parfaite impartialité par M. le duc Decazes, était composé de trois italiens : MM. G. Mattiolo, S. Machi et Colombetti, et de trois français : MM. de Blest-Gana, D^r Jacques Liouville et l'adjutant Lézard.

Les 36 assauts du Tournoi ont été remarquables et, malgré l'incontestable supériorité de l'équipe française, merveilleusement entraînée à cette escrime spéciale de l'épée, on a fort apprécié la valeur des champions italiens dont les progrès sont considérables depuis l'année dernière. Finalement, l'équipe française a été déclarée gagnante du Tournoi et de la Coupe Albert Gautier, par 28 touches contre 11 à l'actif de l'équipe italienne.

M. Camille Blanc, l'aimable président de l'International Sporting Club, a réuni, le soir à 8 heures, en un superbe dîner donné dans la grande salle des fêtes du Club, les tireurs, les membres du jury et les représentants de la presse. A ses côtés ont pris place les Consuls de France et d'Italie.

Au dessert, M. Camille Blanc a porté, en excellents termes, un toast aux organisateurs et à tous ceux qui ont participé à cette fête des armes.

M. le comte Albert Gautier a ensuite prononcé la charmante allocution suivante :

Messieurs et chers camarades,

Je vous demanderai tout d'abord de vouloir bien lever votre verre en l'honneur de S. A. S. M^r le Prince de Monaco, qui a bien voulu accepter, cette année comme l'année dernière, la présidence d'honneur du Comité de patronage du tournoi.

J'espère que Son Altesse Sérénissime voudra bien nous continuer Son bienveillant et précieux patronage.

Le devoir que je remplis en prenant la parole au nom du Comité du tournoi m'est particulièrement agréable. Il consiste à remercier tous ceux qui nous ont aidé dans la tâche toujours si difficile d'organiseurs, et à féliciter les participants au tournoi et plus spécialement les heureux vainqueurs.

C'est M. Camille Blanc, président de l'International Sporting Club, qui nous donne ce soir une aussi aimable hospitalité, que je dois remercier, tout d'abord, pour l'appui si généreux qu'il donne à cette manifestation de notre chère escrime — un peu abandonnée aujourd'hui. Nous ne lui en sommes que plus reconnaissants.

Le *Figaro*, avec le concours duquel notre tournoi est organisé, a droit aussi à toute notre gratitude.

Je prie M. Calmette et M. Bruno de Laborie de recevoir ici tous mes plus amicaux remerciements pour le grand intérêt témoigné à nos efforts.

Tous les grands noms de l'escrime de France et d'Italie ont répondu à notre appel. Nous leur savons le plus grand gré d'avoir bien voulu faire partie de notre Comité de patronage et nous donner ainsi une preuve de sympathie.

MM. les Consuls d'Italie et de France nous ont fait le plus grand plaisir en venant assister à nos joutes.

La rencontre ayant un caractère nettement national, par équipes, leur présence parmi nous est un précieux encouragement dont nous sentons tout le prix.

Je remercie MM. les tireurs italiens et français d'avoir répondu à notre appel avec tant d'empressement.

La haute compétence, le tact, la fermeté du Jury se sont affirmés d'une façon magistrale. Les fonctions de juré ont été délicates et difficiles. Nous remercions M. le duc Decazes, président du Jury, et MM. les Jurés, du dévouement dont ils nous ont donné la preuve.

Je n'aurai garde d'oublier la Presse dans l'énumération de nos reconnaissances.

Elle nous a toujours aidés, soutenus, et je n'ai jamais fait appel à elle, aux nombreux amis que je compte parmi elle, sans trouver le concours le plus empressé.

Comme il est de règle parmi nous, les assauts, quoique vivement disputés, se sont poursuivis de la façon la plus courtoise, la plus cordiale et comme toujours sans contestation, ni récrimination. Ceci est d'un bon augure pour l'avenir.

Et maintenant, qu'il me soit permis d'adresser mes bien vives félicitations à l'équipe gagnante du Tournoi d'épée de 1906. Je suis heureux de remettre la Coupe qui porte mon nom à M. Joseph-Renaud, capitaine d'entraînement de l'équipe.

La Coupe Albert Gautier figurera pendant une année dans la salle Baudry, à laquelle appartient M. Joseph-Renaud.

Nous pouvons bien le proclamer nous-mêmes, le tournoi d'escrime est appelé de plus en plus à un grand succès. Nous ferons tous nos efforts pour atteindre ce but; mais pour cela, nous avons besoin du concours de tous et nous espérons qu'il ne nous fera pas défaut.

Messieurs,

Je lève mon verre en l'honneur de M. Camille Blanc, président de l'International Sporting Club; du *Figaro*, des membres du Comité de patronage et du Jury; de MM. les Consuls d'Italie et de France et de la Presse, des équipes française et italienne, et je bois aux vainqueurs du Tournoi de Monaco.

Des toasts également fort applaudis ont été encore portés par M. Joseph-Renaud et par M. le docteur Mattiolo qui, parlant au nom des équipes de France et d'Italie, ont lutté d'esprit, d'éloquence et de cordiale courtoisie internationale.

Les convives se sont retirés enchantés de cette réunion et en acceptant volontiers le nouveau rendez-vous que leur a donné M. Camille Blanc pour l'année prochaine.

Le théâtre de Monte Carlo vient de monter, comme dernière nouveauté de la saison, un grand ballet inédit en trois actes, *la Sniegourka* (le Flocon de Neige), dont le livret a été tiré d'une poétique légende russe.

La somptuosité de la mise en scène, les admirables décors dus au peintre de talent qu'est M. Visconti, les riches costumes dessinés et exécutés par la célèbre maison parisienne Landolff, enfin le charme d'une nombreuse et fort gracieuse figuration féminine, ont grandement contribué au succès de cette œuvre chorégraphique.

M^{lle} Natacha Trouhanowa a créé, avec l'art séduisant et bien personnel qu'on lui connaît, le rôle capital de la Sniegourka — « l'âme de neige » condamnée par le sort à ne pas survivre à la chaleur du premier amour qu'elle partagera.

Après elle, il faut citer avec éloges, parmi les nombreux interprètes de cet éblouissant ballet, M^{lles} Dickson, Persoon, Bertrand, Cavini, Charbonnel, Fabris, Legrand et Simon; MM. Clustine, Paglieri, Baglioni, Boggio et surtout M. Saracco qui, comme mime et maître de ballet, a été la cheville ouvrière des répétitions et des représentations de *la Sniegourka*.

M. Louis Vialet a dirigé, en excellent chef d'orchestre, l'exécution de la partition de M. Narici, partition d'un coloris pittoresque et d'une savante facture qui fait grand honneur au distingué compositeur, fort apprécié de tous nos dilettanti.

Les deux grands concerts symphoniques de cette dernière semaine ont été particulièrement brillants. A celui de jeudi, l'admirable *Symphonie fantastique* de Berlioz, qui avait été redemandée, a enthousiasmé l'auditoire, et on a fait également le plus chaleureux accueil aux fragments de la partition d'*Hersilia* de M. d'Ambrosio. Tirées d'un ballet qui, pendant deux années de suite, a obtenu à l'Opéra de Nice un très vif succès, ces pages délicates ont ravi les dilettanti de Monte Carlo.

Dimanche, le Concert Moderne, au cours duquel M. Léon Jehin fit, avec son habituelle maestria, exécuter diverses œuvres classiques consacrées, fut rehaussé par le concours de deux artistes de grand talent : M. Swirsky, un pianiste merveilleusement doué et qui a interprété plusieurs morceaux de Chopin avec un sentiment remarquable, et M^{me} Giry-Vachot, une cantatrice de la bonne école, que nous avons déjà applaudie l'année dernière et que nous avons retrouvée plus en voix que jamais. Le public a fait fête à ces virtuoses de la musique et du chant, ainsi qu'à M. Jehin et à ses excellents collaborateurs de l'orchestre.

Le Groupe d'Etudes de la Société de Saint-Vincent-de-Paul a donné, avant-hier, dans la salle du Collège de la Visitation mise gracieusement à sa disposition, sa dernière Matinée théâtrale de l'année. Une foule nombreuse, parmi laquelle on comptait de nombreux fonctionnaires de la Principauté, a chaudement applaudi les jeunes artistes.

Le spectacle, coupé par des auditions de la section de musique du Groupe qui a remarquablement exécuté plusieurs morceaux de son répertoire, se composait de trois pièces de comédie : *Le fluide de John*, un acte de Maurice Hennequin; *Monsieur l'Aumônier*, un acte de Théodore Botrel, et *Loriot*, un acte de Maurice Deviller. Toutes ont été fort bien interprétées par les jeunes acteurs du Groupe et ont été unanimement applaudies. Pendant l'un des entr'actes, une section chorale a, sous la direction de M. l'abbé Perruchot, fort bien rendu un chœur de *l'Ancêtre*, l'une des dernières œuvres de M. C. Saint-Saëns.

Une quête fructueuse a terminé cette agréable Matinée, qui fut un succès de plus pour l'intéressante Association.

Le Comité de bienfaisance de la Colonie italienne a prélevé sur sa recette de la belle fête de

charité, donnée le 28 mars dernier, une somme de douze mille francs pour les diverses œuvres charitables de la Principauté.

Cette somme a été ainsi répartie :

Bureau de Bienfaisance de Monaco	Fr. 5.000
Orphelinat de Monaco	1.200
Société de Saint-Vincent-de-Paul	1.000
Sœurs Dominicaines (Orphelinat de Monte Carlo)	800
Sœurs de Bon-Secours	400
Sœurs du Saint-Rosaire	400

Il a été également adressé pour leurs pauvres :

M. le Maire de Monaco	Fr. 500
S. G. M ^{sr} du Curel, évêque de Monaco	500
Ecoles libres de Saint-Roman	600
M. le Maire de Beausoleil	1.000
M. le Curé de Beausoleil	400
M. le chanoine Pauthier (pour les enfants pauvres)	200

AVIS

Nous, Maire de la Ville de Monaco, Commandeur de l'Ordre de Saint-Charles, Chevalier de la Légion d'honneur ;

Considérant que l'espace affecté aux sépultures communes va être, sous peu, complètement occupé ;

Qu'il y a, dès lors, nécessité de revenir sur les fosses faites à l'Ouest et au bas du cimetière, du 8 février 1899 au 3 janvier 1900 et du 9 février au 8 juillet 1900, et portant les numéros 335 à 394 et 483 à 614 ;

Vu les articles 169 et 172 de l'Ordonnance sur la Police Générale en date du 6 juin 1867 ;

Donnons avis aux familles qui désirent conserver les objets funéraires déposés dans le cimetière, qu'elles doivent les faire enlever dans le délai d'un mois, à partir du jour de la publication du présent avis.

Passé ce délai, ces objets seront enlevés d'office, conservés pendant un mois à la disposition des familles, puis détruits.

Monaco, le 20 avril 1906.

Le Maire,
Comte F. GASTALDI.

Le concours hippique, dont nous avons annoncé dans notre dernier numéro la brillante ouverture, s'est terminé avant-hier dimanche par une journée de soleil qui en avait augmenté le grand attrait sportif et mondain. Le coquet hippodrome du Cap Martin, par son voisinage avec la Principauté, se prête à merveille à son but, et d'un avis unanime l'installation en a été remarquablement bien comprise. Une foule de notabilités civiles et militaires de la région, ainsi qu'une affluence féminine des plus élégantes, rehaussaient l'éclat de la dernière réunion dont voici les résultats :

GRAND PRIX DE MONACO (Coupe Civile), quatre tours de piste, 17 obstacles au moins. — Prix offerts par la Société des Bains de Mer de Monaco : 1^{er} prix, 1.500 francs ; 2^e prix, 750 francs ; 3^e prix, 500 francs ; 4^e prix, 300 francs ; 5^e prix, 200 francs ; 6^e prix, 150 francs ; 7^e prix, 100 francs ; 8^e prix, 100 francs. Plaques et flots offerts par le Cap Martin-Hôtel.

Cette épreuve a réuni 18 partants :

- 1^{er} *Niniche*, monté par M. J. d'Oriola.
- 2^e *Général Dewett*, monté par M. Bérille.
- 3^e *Cyrano*, monté par M. A. Dupart.
- 4^e *Pauline*, monté par M. Bérille.
- 5^e *Vagabond*, monté par M. de Prunel.
- 6^e *Black Fly*, monté par M. Bérille.
- 7^e *White*, monté par M. de Rovira.
- 8^e *Fétiche II*, monté par M. Jolibois.

Des flots de rubans ont été, en outre, attribués à *Nérac* et *Irlande*.

PRIX DE ROQUEBRUNE (Military), deux tours de piste, 10 obstacles. Quatre prix : objets d'art d'une valeur de 100 francs chacun, offerts par l'Hôtel de Paris à Monte

Carlo. Plaques et flots. (Epreuve réservée à tous les chevaux ayant pris part au concours et n'ayant rien gagné).

Il a réuni 8 partants :

- 1^{er} *Doris*, monté par le lieutenant Dupart, du 16^e d'artillerie.
- 2^e *Houpe*, monté par le lieutenant de Vaublanc, du 4^e dragons.
- 3^e *Holymann*, monté par le lieutenant Courtois de Vicoise, du 10^e dragons.
- 4^e *Douglas*, monté par le lieutenant Faurite, du 11^e hussards.

Des flots de rubans ont été décernés à *Tyrannie*, *Médée*, *Tonine* et *Illiade*.

M. le général de division Barbé, gouverneur militaire de Nice, a bien voulu distribuer les prix aux gagnants, tandis que retentissait la joyeuse fanfare du 27^e chasseurs alpins qui prêtait son concours à la fête. En somme, succès complet qui fait grandement honneur au Comité d'organisation, ayant à sa tête M. le baron de Boissieu, président, et ses dévoués collaborateurs, MM. François Médecin, de Ristori et le capitaine Laroche.

Jeudi 26 avril 1906, à 2 heures et demie

23^e CONCERT CLASSIQUE

DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE
sous la direction de M. Léon JEHIN

- La Mer calme*, ouverture Mendelssohn.
- Symphonie en ut majeur* (n^o 1) Beethoven.
- Préludes symphoniques* Noël Desjoux.
- (Tirés de la « Princesse aux Abeilles »,
drame lyrique de Joachim GASQUET).
- Caprice en forme de Valse* Bolzoni.
- Marche Funèbre* J. Cohen.

SUR LE LITTORAL

De Marseille :

A l'occasion de l'ouverture de l'Exposition coloniale de Marseille, M. Charles-Roux a offert un grand banquet de 240 couverts, où étaient rassemblés toutes les personnalités qui, à un titre quelconque, ont collaboré à l'organisation de l'Exposition et à son ouverture devant les pouvoirs publics.

M. Charles-Roux a lu, au dessert, des télégrammes de M. Leygues, ministre des Colonies, et du Prince de Monaco. Dans ces télégrammes, M. le Ministre des Colonies exprime des vœux pour la réussite de l'œuvre à laquelle le Commissaire général s'est si ardemment dévoué ; S. A. S. le Prince de Monaco se félicite, d'autre part, du succès de l'Exposition Océanographique et se déclare très heureux d'avoir pu aider M. Charles-Roux dans cette entreprise si profitable à Marseille. Enfin, M. Charles Hardinge, ministre à la suite de Sa Majesté britannique, a télégraphié, par ordre du roi Edouard, les meilleurs souhaits de Sa Majesté pour le succès de l'exposition.

Personnellement, M. Charles-Roux a exprimé ses remerciements à tous ses collaborateurs, grands et petits, en même temps qu'il buvait à la grande et à la petite patrie.

M. Chanot, maire de Marseille, a levé son verre au « grand Marseillais Charles-Roux », qui a mené à bien la grande œuvre achevée. Le général Cerutti, à son tour, a évoqué en termes chaleureux le concours que donèrent les Français de 1859 à l'Italie, s'acheminant vers l'unité ; à citer enfin l'allocution du consul américain Skinner, apportant le salut du Président Roosevelt, et de nombreux toasts où furent remerciés l'Empereur d'Allemagne, la Reine de Hollande, le Roi Edouard, le Prince de Monaco, le Roi de Suède, pour le concours que ces souverains ont bien voulu donner à l'organisation des sections d'océanographie.

A minuit, ce beau banquet prenait fin.

Pour clôturer les fêtes de l'ouverture de l'Exposition coloniale, le vice-amiral Touchard a offert un déjeuner à bord du cuirassé *Suffren*.

Toutes les notabilités marseillaises, ainsi que les chefs de service de l'exposition, y assistaient.

Au dessert, le vice-amiral Touchard, au nom de l'es-

cadre, a remercié la ville de Marseille pour son accueil cordial et a porté un toast à la France et à Marseille.

Le Maire de Marseille, le Président du Conseil général, le Président de la Chambre de commerce et le général Mathis ont prononcé des discours.

A trois heures, les cuirassés *Suffren* et *Saint-Louis*, les croiseurs *Du-Chayla* et *Kléber* et les contre-torpilleurs *Arc* et *Sarbacane* ont gagné la haute mer en saluant les batteries de la côte.

Lettre de Paris

Paris, 22 Avril 1906.

Aux catastrophes dues à des causes imprévues de la nature qui, en ces derniers temps, ont attristé le monde, est venu, cette semaine, s'ajouter la mort accidentellement tragique d'un des plus éminents et des plus modestes savants dont s'honorait la France : M. Pierre Curie, que la découverte du radium avait mis en vue et auquel avait été accordé, en 1903, le prix Nobel pour les sciences physiques, a trouvé la mort la plus brutale et la plus inattendue en tombant sous les roues d'une charrette au coin de la rue Dauphine. L'Académie des Sciences, qui l'avait appelé l'an dernier dans son sein, perd en lui un de ses membres les plus jeunes et les plus illustres.

On sait que la veuve de M. Curie partageait tous ses travaux et avait été associée à toutes ses découvertes, et tout le monde a été profondément ému de l'inconsolable douleur qui vient de frapper cette femme admirable.

Les obsèques du regretté savant ont été célébrées samedi avec une simplicité qui en a encore augmenté le caractère dramatique et navrant. On n'avait pas envoyé de lettres de faire part. Seuls, quelques amis personnels de l'illustre savant avaient été convoqués, M^{me} Curie ayant voulu réserver à la cérémonie un caractère d'intimité stricte. Ils arrivèrent à trois heures. Le doyen de la Faculté des sciences, M. Appell, et les préparateurs de M. Pierre Curie, MM. Debiegne et Cheneveau, entrèrent dans la petite maison de Montsouris et furent introduits auprès du cercueil, qui n'était recouvert que d'un drap noir, sans nulle fleur et sans insignes. M^{me} Curie était là, immobile et muette, comme insensibilisée par sa douleur.

A quatre heures moins le quart, le Ministre de l'Instruction publique arriva et présenta ses condoléances à M. Curie père, vieillard de quatre-vingts ans, que l'effroyable événement accable. Un instant, M^{me} Curie sortit, fit quelques pas dans le jardin, s'approcha d'une petite table où l'on signait, et s'en retourna vers le cercueil. On n'osait pas s'approcher d'elle, ni lui rien dire, tant elle était par l'atroce douleur éloignée de tous.

Le corps de Pierre Curie devait être porté à Sceaux et inhumé dans un caveau de famille. Les voitures de deuil arrivèrent ; M^{me} Curie monta dans la première, avec le père du défunt. Le coupé du ministre suivait. Une gerbe de fleurs qu'avaient envoyée les élèves de Pierre Curie fut placée sur le cercueil.

Au cimetière de Sceaux, la scène fut tragique. M^{me} Curie, au bras de son beau-père, accompagna le cercueil jusqu'à la fosse, qu'on avait ouverte. Pendant que la funèbre besogne était exécutée, elle demeura immobile, impassible. Mais, quand on apporta la gerbe de fleurs, elle la saisit brusquement ; puis, d'un geste machinal, elle se mit à effeuiller chacune de ces fleurs, l'une après l'autre, et à les jeter sur le cercueil. Elle semblait avoir oublié toutes autres circonstances ; elle semblait se croire seule, absolument seule désormais, et n'avoir plus qu'à jeter des fleurs sur une tombe...

Les secondes passaient. L'assistance ne bougeait pas ; ce silence fut pathétique au delà de tout ce qu'on peut dire ; et nul autre mouvement ne s'apercevait que celui de ces mains lentes qui effeuillaient une gerbe de fleurs. Le maître des cérémonies s'approcha pourtant de la veuve et l'avertit qu'elle devait recevoir les condoléances des personnes qui étaient là. Elle laissa tomber le bouquet sur le sol et, passive, obéit, rejoignit son beau-père et, près de lui, assista au défilé. Ensuite, elle quitta le cimetière.

Telles furent, dans leur douloureuse et émouvante simplicité, les obsèques d'un des plus dignes savants de notre époque.

Le Parlement français s'honorera si, comme on peut l'assurer d'avance, la Chambre et le Sénat votent, dès leur rentrée, le projet de loi que le Conseil des Ministres a spontanément décidé de déposer pour faire décerner une pension nationale à M^{me} Curie et à ses deux jeunes enfants.

* *

On va inaugurer dans quelques jours — la cérémonie aurait déjà eu lieu sans les mauvaises nouvelles de San

Francisco qui en ont fait retarder la date — une statue de Benjamin Franklin offerte à la Municipalité parisienne par un riche banquier des Etats-Unis, M. John-H. Harjes.

Cette statue, qui sera érigée près de la place du Trocadéro, est une copie en bronze de celle qui se trouve devant l'hôtel des Postes de Philadelphie. Elle est haute de huit pieds et repose sur un socle de bronze ; son poids est de sept mille livres et elle a coûté dix mille dollars.

On a rappelé ailleurs, pour la circonstance, les plus intéressants souvenirs du séjour à Paris de l'illustre personnage qui fut le premier ambassadeur des Etats-Unis en France. Laissez-moi y joindre quelques anecdotes.

On sait que, tout jeune, Franklin fut imprimeur. Il n'avait cessé d'aimer ce métier : presque tous ses instants de loisirs étaient consacrés à faire de l'imprimerie avec une presse et des caractères qu'il avait chez lui. Son petit-fils a raconté qu'un jour, ce grave philosophe s'amusa à imiter, sur du mauvais papier, un journal de Boston qu'il remplissait d'informations fantaisistes, particulièrement sur la façon dont les Indiens, alliés de la Grande-Bretagne, faisaient la guerre en Amérique, en scalpant les cultivateurs, leurs femmes et leurs enfants, dont les chevelures leur étaient soi-disant payées à la pièce.

Il racontait qu'on leur avait pris huit caisses chargées de ces dépouilles classées et étiquetées et qui allaient être expédiées au gouverneur du Canada. Son espoir était que les journaux anglais, trompés sur la provenance, reproduiraient ces phénoménales informations. Et c'est, en effet, ce qui se produisit, à sa vive satisfaction...

Une autre fois, un des abonnés de ce plaisant journal, mécontent de la vivacité avec laquelle il défendait les intérêts américains, écrivait à Franklin pour lui faire savoir qu'il ne pouvait admettre une telle polémique, et qu'il renonçait à son abonnement.

— Je regrette, lui répondit avec douceur Franklin, de ne pas obtenir votre assentiment ; mais je ne puis dévier de la voie dans laquelle je suis entré, et, puisque vous le voulez, je cesserai de vous envoyer mon journal.

Quelques semaines après, Franklin l'invite à souper. Le rigoureux abonné se rend à l'invitation. Il entre dans un appartement étroit, modestement meublé, mais d'une extrême propreté. Une servante étend sur la table une nappe blanche, puis y place des concombres, des laitues, du beurre et du fromage. C'est tout le souper. On frappe à la porte et la servante introduit le docteur Rush, qui s'est fait un nom spécial dans les sciences médicales ; un instant après, un digne et intelligent négociant anglais, puis Hancock, qui fut l'un des rédacteurs de la Constitution américaine ; puis Washington.

Ces invités, qui devaient jouer dans le monde un si grand rôle, s'assirent gaiement autour de la petite table si humblement servie, et restèrent à causer ensemble jusqu'à minuit. Le lendemain, l'abonné grincheux, qui avait eu l'honneur de faire partie de cette réunion, dit à Franklin :

— Je vous remercie de la délicieuse soirée que vous m'avez fait passer hier, comme je vous remercie de la leçon que vous m'avez donnée. Un homme qui peut inviter les premiers citoyens de la ville à partager un plat de concombres et de laitues ne peut que suivre honnêtement sa ligne politique.

Franklin mystificateur, Franklin prédécesseur de Mark Twain et de Lemice-Terrieux, voilà certes qui ne manque pas de piquant !... L. S.

MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Le Pacifisme et la Science. — Sous ce titre : Le pacifisme devant la science économique, M. Pierre Aubry a ouvert une très intéressante discussion à la dernière séance de la Société d'Economie politique.

Il a montré que le pacifisme était né d'une contradiction qui résultait du retard de l'évolution politique des peuples sur une évolution scientifique et économique, et a défini justement le pacifisme comme essentiellement constitué par un mouvement d'idées ayant pour but la suppression définitive de la guerre dans les relations internationales, c'est-à-dire la réalisation d'une organisation des rapports entre les peuples civilisés, telle que la guerre n'ait plus de raison d'être.

M. Aubry a ensuite cherché à dégager les tendances principales qui se manifestent dans ce mouvement d'idées assez hétérogène. Ces tendances sont d'ordre sentimental, d'ordre juridique et d'ordre scientifique. Les dernières s'appuient sur ce fait sociologique indéniable que la courbe évolutive de l'humanité, que l'évolution de la morale et du droit, mène à une conception pacifique et juridique des rapports entre les peuples, qu'elle y mène

nécessairement, mais lentement, avec des accidents possibles, mais sans que jamais il se produise de régression véritable. Cette conception scientifique est en harmonie avec un double devoir, si l'on traduit dans le domaine moral, c'est-à-dire social, des règles pratiques qui régissent les sciences appliquées, les techniques ; c'est de se conformer à l'état actuel des choses en même temps que de faire effort pour hâter une évolution dont on connaît le sens et la loi.

Que réclame donc, pour l'avenir, le pacifisme, d'après M. D. Aubry : en premier lieu, l'extension de l'arbitrage à tous les litiges internationaux ; en second lieu, la création d'organes internationaux permanents, pour amener la sécurité dans le monde ; et enfin l'abandon du protectionnisme sous toutes ses formes, car il est au fond une véritable guerre permanente, et c'est la source économique de la plupart des conflits armés.

Dans la discussion qui a suivi cette intéressante communication, on peut citer les paroles éloquentes de M. Frédéric Passy qui a rappelé ses études, d'une part, sur les conséquences économiques, et d'autre part, sur les causes économiques des guerres ; et les chiffres cités par M. Alfred Neymarck, plus éloquent encore, car on se bat à coups de milliards, on perd en fumées et en effets destructeurs et néfastes les fruits d'une énorme activité humaine, qui non seulement est stérile pour l'humanité, mais qui, bien plus, est terriblement nuisible ; et c'est justement que M. Alfred Neymarck, au nom de la science économique, déclare que « c'est la guerre qui empêche ou retarde les réformes vraiment populaires ; c'est elle qui rend le coût de la vie plus élevé ; c'est elle qui empêche les améliorations économiques, financières et sociales que réclament les démocraties ». On peut ajouter que c'est la guerre qui retarde les progrès scientifiques, ces facteurs essentiels des améliorations sociales, comme l'a montré l'essor si rapide de la science aux Etats-Unis.

VARIÉTÉ

Le laboratoire de biologie du service des pêcheries américaines.

On sait que le service fédéral des pêches des Etats-Unis a récemment ajouté à son organisation un organe nouveau, un laboratoire de recherches biologiques. Il peut être intéressant de voir à quoi ce laboratoire s'est occupé pendant l'année qui vient de s'écouler.

En dehors des équipages des bateaux mis au service du laboratoire et du personnel permanent de celui-ci, le laboratoire a reçu 43 personnes directement ou indirectement occupées à des recherches intéressant les pêcheries. Sur ces 43 personnes, 30 peuvent être classées comme appartenant à la catégorie de celles qui font des recherches originales. Sur ces 30, 15 étaient salariées, les autres travaillant « pour le plaisir » : L'état-major du laboratoire comprend un directeur, 22 assistants temporaires, un bibliothécaire, un commis et un gardien. Les assistants temporaires ont été occupés à des besognes diverses, plusieurs d'entre eux travaillant sur les matériaux fournis par les trois vapeurs du laboratoire, *Fish Hawk*, *Phalarope*, et *Blue Wing*, et par les filets et engins divers, à poste fixe, que possède la station.

Une grande partie du travail des assistants a été consacrée à l'étude biologique de la faune et de la flore du fond de la mer dans les parages du laboratoire. Cette étude est assez avancée pour que l'on puisse espérer publier, d'ici à un an ou deux, un rapport préliminaire sur la question. D'abondants dragages, faits en des stations diverses, au nombre de 101, ont fourni une quantité de matériaux.

Les recherches individuelles faites sur la faune et la flore sont d'ordre exclusivement scientifique. Il en est bien peu qui concernent les poissons ou d'autres animaux de pêche ; encore moins en est-il qui concernent les pêcheries. Le but est de se procurer des renseignements d'ordre scientifique, de savoir comment et où vivent les animaux et les plantes, quels sont leurs besoins, leurs susceptibilités, leurs particularités biologiques. L'utilité de ces recherches est évidemment indirecte et lointaine. Mais elle n'est pas contestable. Il y a

toutefois une étude qui présente un intérêt direct pour les pêcheries : c'est celle qui a été entreprise au sujet d'un certain nombre d'animaux marins qui sont peu utilisés, ou ne le sont pas du tout, pour en faire ressortir la valeur alimentaire. Il y a en effet beaucoup d'ignorance et de préjugés dans le public et il est bon qu'on lui fasse savoir que nombre d'organismes marins sont parfaitement comestibles, en même temps, d'ailleurs, qu'on le mettra en garde contre d'autres qui peuvent offrir des dangers. Une autre étude est plus directement intéressante pour les pêcheries : c'est celle qui a trait à l'alimentation de certains poissons. Les Américains ont fait une excellente besogne du même genre en ce qui concerne les oiseaux : ils sauront en faire une très bonne, et de grande utilité pratique, en ce qui concerne les poissons. Nous devons encore citer comme utiles aux pêcheries, en général, les recherches qui ont été faites sur les parasites des poissons, et sur les effets qu'exercent sur les poissons les changements de densité et de salinité de l'eau.

A côté de ces recherches incontestablement utiles, il nous paraît regrettable, toutefois, que l'on s'occupe de beaucoup de questions qui n'ont qu'un intérêt des plus infimes pour les pêcheries. Ce n'est pas dans un laboratoire de pêcheries qu'on doit étudier les organes glandulaires des mollusques, les réactions des pennatules, ou des méduses, les phénomènes d'autotomie des vers ou des questions de ce genre. Il ne manque pas de laboratoires de zoologie et de biologie maritimes où ces questions peuvent et doivent être étudiées ; un laboratoire de pêcheries doit utiliser toutes ses ressources à l'étude des questions qui ont un intérêt directement appréciable pour les pêcheries. Tout se tient dans la nature, sans doute, et il n'est pas douteux que beaucoup de recherches, en apparence très étrangères à la question des pêcheries, aient pour celles-ci une réelle importance. Mais il faut commencer par le plus pressé, et aborder pour commencer les problèmes dont la solution présente évidemment le plus d'intérêt. On peut regretter encore que dans la pléiade des travailleurs du laboratoire fédéral, il n'y ait, en réalité, que des zoologistes, des parasitologues et des embryologistes. Il faudrait aussi des praticiens, capables d'entreprendre des recherches d'ordre pratique, en mettant au service de celui-ci un esprit scientifique qui manque aux professionnels. Les pêcheurs savent beaucoup de choses qu'ils gardent pour eux-mêmes : on ne les découvrira, pour les faire connaître, qu'en pratiquant la pêche comme eux, et en faisant les observations qu'ils tiennent sous le boisseau.

Et dans un service des pêcheries bien organisé, il faudrait d'autres praticiens aussi, ayant une éducation commerciale, qui étudieraient non plus les conditions de capture des produits de la mer — et sur ce point il y a énormément à faire, et une étude rationnelle des engins s'impose — mais les conditions d'écoulement et de vente de ces produits.

Pendant longtemps les questions de pêche ont été laissées à elles-mêmes ; il semblait que les pêcheurs devaient tout savoir de celle-ci, et c'était une erreur. Maintenant, il semble que ce soit le zoologiste qui relèvera l'industrie ; c'est une autre erreur. La vérité est entre les deux : il faut des recherches scientifiques, mais il faut autre chose aussi que des naturalistes, des histologistes et des embryologistes ; il faut des hommes capables de participer à la pratique des pêches, et d'aborder les problèmes non plus scientifiques mais très pratiques qui s'y rapportent. Il y a, actuellement, chez nous, une tendance à reconnaître la nécessité d'étudier sérieusement les pêches, et cela est excellent. Mais il faut reconnaître à temps qu'on ferait fausse route en copiant l'organisation américaine. Il faut en adopter une partie, mais il faut faire une large place aux études pratiques, faites par des praticiens dirigés par des hommes unissant une certaine éducation scientifique à un sens très net des réalités et de la vie pratique. Les pêcheries constituent une science appliquée, et non une science pure que peuvent édifier dans le laboratoire des hommes qui peuvent bien être d'excellents anatomistes ou biologistes, mais qui n'ont pas la pratique de pêcheur et à qui manque encore l'éducation du commerçant et de l'économiste.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

Etude de M^e Alexandre EYMIN,
docteur en droit, notaire,
2, rue du Tribunal, Monaco.

PURGE D'HYPOTHEQUES LEGALES

Aux termes d'un contrat passé devant M^e Alexandre EYMIN, docteur en droit, notaire à Monaco, le seize mars mil neuf cent six,

Le **Domaine de S. A. S. M^e le Prince Souverain de Monaco** a cédé à titre d'échange à **M^{mes} Nathalle Otto**, épouse de **M. Edouard Pendola**, artiste musicien, et **Jeanne Otto**, épouse de **M. Achille Nef**, artiste musicien, demeurant tous à Monaco, rue Basse, n° 15 :

Une parcelle de terrain située à Monaco, quartier des Salines, d'une superficie de trente-huit mètres carrés environ, portée au plan cadastral sous partie des numéros 16 et 17 de la section A, confinant : vers le couchant, à un chemin public ; vers le nord, à la route accédant à la partie supérieure du cimetière ; vers le midi et vers le levant à la propriété de M^{mes} Pendola et Nef.

En contre échange, M^{mes} Pendola et Nef ont cédé au **Domaine de Son Altesse Sérénissime** :

Une parcelle de terrain située à Monaco, même quartier des Salines, d'une superficie de trente-huit mètres carrés environ, portée au plan cadastral sous partie du numéro 33 de la section A, confinant : au midi, la route du cimetière ; au nord, à la route de l'hôpital ; au couchant, au cimetière, et au levant, au surplus de la propriété de M^{mes} Pendola et Nef.

Cet échange a eu lieu sans soule ni retour.

Pour l'exécution de ce contrat, domicile a été élu par les parties à Monaco, en l'étude de M^e Eymin, notaire.

Une expédition de ce contrat, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, a été déposée au Greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté ce jourd'hui même.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur les parcelles de terrain échangées des inscriptions pour cause d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois de ce jour, à peine d'être déchues de tous droits. Monaco, le vingt-quatre avril mil neuf cent six.

Pour extrait :
Signé : Alex. EYMIN.

Etude de M^e Charles TOBON, huissier à Monaco,
30, rue du Milieu.

VENTE VOLONTAIRE

Le jeudi vingt-six avril courant, à deux heures du soir, à la villa Klaeger, rue Florestine, n° 18, à Monaco, il sera procédé à la vente aux enchères publiques de divers meubles et objets mobiliers consistant en lits complets en bois, armoires à glace, tables de nuit, pendule, canapé, fauteuils, chaises, glaces, vaisselle, etc.

Au comptant, 5 p. % en sus pour frais d'enchères.

Charles TOBON.

AVIS

Par acte sous seing privé en date à Monaco du 27 décembre 1905, enregistré, le sieur **Guido Davico**, maître d'hôtel, demeurant à Monaco, a acquis du sieur **François Almondo**, coiffeur et propriétaire, aussi demeurant à Monaco, le fonds de commerce d'hôtel-restaurant que celui-ci exploitait à Monaco, rue Florestine, n° 7, autrefois connu sous le nom d'hôtel et restaurant de France, et depuis le mois de novembre dernier, sous celui de *Grand Hôtel Central*.

Les créanciers, s'il en existe, sont invités à former opposition entre les mains de l'acquéreur, dans la huitaine, sous peine de forclusion.

AVIS

M. Emile Hahn ayant acquis de **M. Emile Courtois** le fonds de location en meublé que ce dernier exploitait *Villa Sans-Souci*, à Monte Carlo, les créanciers sont invités à se faire connaître et à produire leurs titres à l'Agence Defressine, sous huit jours d'aujourd'hui, sous peine de forclusion.

AGENCE DE LA MÉDITERRANÉE

31, rue d'Angleterre, Nice

Suivant conventions, M^{me} **Marie Lavril** a vendu à **M. Campia** le fonds de commerce de Pension meublée, connu sous le nom de *Pension Lucie*, qu'elle exploitait, rue des Lilas, à Monte Carlo.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues par lettres recommandées, à l'Agence de la Méditerranée, à Nice. Avis est donné aux intéressés pour tous les effets de droit.

MASSON.

Nettoyage à Sec parfait. USINE A VAPEUR
Spécialité pour Toilettes de Dames. - Prix modérés.



A. CRÉMIEUX. — Magasin : Villa PAOLA,
25, Boulevard du Nord, MONTE CARLO

FABRIQUE D'EAUX GAZEUSES
DÉPOT D'EAUX MINÉRALES, VINS ET BIÈRES

Maison **Colly-Joffredy**

(ENTREPOT MONÉGASQUE
DE BOISSONS HYGIÉNIQUES)
3 et 21, Boulevard de l'Ouest — TÉLÉPHONE : 1.41

ON LIVRE A DOMICILE

Le Prix-courant est adressé sur demande.

AMEUBLEMENTS & TENTURES
Eugène VÉRAN

Villa Baron, boulevard de l'Ouest, Condamine, Monaco



Installations à forfait. — Réparations de Meubles
Etoffes, Laines, Crins animal et végétal, Duvets.
Prix modérés.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

ARRIVÉES du 15 au 22 Avril 1906.

Provenance	Nom et Nationalité	Capitaine	Chargement
Nice	y. à vap. Lorena, amér.	Jones	Sur lest.
Id.	y. à vap. Deva, angl.	Goodenough	Id.
Livourne	y. à vap. Emerald, angl.	Jones	Id.
Gènes	v. Prinzessin-Heinrich, all.	Wiehr	Passagers.
Cannes	vap. Louis C., fr.	Mattei	March. div.
St-Tropez	b. Félicien, fr.	Toscano	Vin.
Id.	cutter Jeanne-Léonie, fr.	Fouques	Id.
Bordighera	b. Lyre-Monégasque, ital.	Fanciulli	Bois.
P ^o -Maurizio	b. Josephine, fr.	Ferrero	Sable.
Cannes	b. Virginie, fr.	Brun	Id.
Id.	b. Marie, fr.	Cassinelli	Id.
Id.	b. Conception, fr.	Logne	Id.
Marseille	chal. Marie-Alfred, fr.	Fabbi	Houille.

DÉPARTS du 15 au 22 Avril

Destination	Nom et Nationalité	Capitaine	Chargement
Toulon	y. à vap. Lorena, amér.	Jones	Sur lest.
Cannes	y. à vap. Calanthe, amér.	Goodenough	Id.
Nice	y. à vap. Deva, angl.	Goodenough.	Id.
Marseille	y. à vap. Emerald, angl.	Jones	Id.
Nice	v. Prinzessin-Heinrich, all.	Wiehr	Passagers.
Marseille	vap. Louis C., fr.	Mattei	Sur lest.
Menton	b. Félicien, fr.	Toscano	Vin.
Id.	cutter Jeanne-Léonie, fr.	Fouques	Id.
Cannes	b. Virginie, fr.	Brun	Sur lest.
Id.	b. Marie, fr.	Cassinelli	Id.
Id.	b. Conception, fr.	Logne	Id.

Imprimerie de Monaco — 1906